

Requalification de l'espace Marcel Lods à Sotteville-lès-Rouen

Réunion publique de lancement de la concertation

08 octobre 2024

La commune de Sotteville-lès-Rouen organise une démarche de concertation sur la requalification du parc urbain Marcel Lods. Cette concertation s'inscrit dans la continuité d'un premier cycle de participation citoyenne qui a eu lieu en 2018 et a abouti à la rédaction d'un *Cahier des charges citoyen* définissant les vocations du parc, des principes et des propositions d'aménagement de celui-ci.

La réunion publique de lancement de la concertation a eu lieu le 8 octobre 2024 à la salle des fêtes et a réuni environ 100 participants. Elle a permis de présenter aux habitants deux esquisses du parc Marcel Lods, de répondre à leurs questions et de recueillir leurs avis.

L'événement s'est déroulé comme suit :

1. Introduction d'Alexis Ragache, maire de Sotteville-lès-Rouen
2. Rappel des conclusions de la concertation de 2018
3. Présentation du calendrier de requalification de l'espace Marcel Lods
4. Présentation des esquisses du parc Marcel Lods par le collectif Arcade
5. Présentation de la démarche de concertation
6. Questions/réponses sur le projet et les esquisses
7. Conclusion

La réunion a été animée par le cabinet de conseil en concertation Res publica. Le collectif Arcade a présenté les esquisses techniques de la requalification du parc Marcel Lods.

On trouvera le diaporama de présentation en annexe de ce compte-rendu.





Introduction d'Alexis Ragache, maire de Sotteville-lès-Rouen

L'enjeu du projet de requalification de l'espace Marcel Lods est d'**ouvrir le parc à l'ensemble de la ville**. L'idée de requalifier cet espace est née en 2015-2016 de manière concomitante à la rénovation de la place de l'Hôtel de Ville afin de relier le bois de la Garenne, la place de l'Hôtel de Ville et l'espace Marcel Lods. Néanmoins, **la rénovation de la place de l'Hôtel de Ville a été réalisée en priorité** car elle n'avait pas été aménagée depuis 60 ans. De plus, alors qu'initialement le projet concernant Marcel Lods comprenait uniquement la requalification des 6 hectares d'espace vert, **il a été étendu à la rénovation des groupes scolaires Franklin-Raspail et Renan-Michelet et du gymnase. Une enveloppe de 25 millions d'euros** est ainsi dédiée au projet global. Ces deux éléments expliquent le délai entre la concertation de 2018 sur le projet et la présente concertation.

Le *Cahier des charges citoyen* issu de la concertation de 2018 a permis de dégager **les vocations principales** (se balader, se détendre, jouer, faire du sport, se dépenser, etc.) **et secondaires** (cultiver, jardiner, se cultiver, s'émerveiller, commémorer, se souvenir) du parc. Les esquisses présentées lors de la réunion publique de lancement se fondent sur ce document. **Elles sont maximalistes**, c'est-à-dire que tout ce qu'elles représentent ne sera réalisé que dans le respect du budget de l'ensemble du projet. On sera peut-être conduit à sélectionner des éléments précis de chaque esquisse.

Enfin, le projet appartient à tous les Sottevillais et Sottevillaises qui ne le connaissent pas tous. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Ville y a installé une partie du festival VivaCité et la fête de la jeunesse.

Présentation du processus de concertation

La concertation qui sera mise en œuvre pour ce projet se déroule, dans un premier temps, à l'échelle de l'ensemble du parc Marcel Lods, selon le calendrier ci-dessous :



Dans un second temps, la concertation sera organisée en fonction des phases de réalisation du projet. Le calendrier sera communiqué au fur et à mesure.



Questions/réponses et remarques sur le projet et les esquisses du parc

Les participants ont formulé collectivement des questions sur le projet de requalification du parc Marcel Lods auxquelles a répondu le collectif Arcade.

Stationnement

- 1. Avez-vous prévu des aires de stationnement à proximité ? Selon les esquisses, une partie du stationnement va être supprimé. Or, c'est déjà compliqué pour nous de stationner.**

Réponse : Il y a environ 900 places de stationnement au total sur le site. Les places les plus éloignées du parc et celles qui sont sous les arbres sont les moins utilisées. Une étude de stationnement sera menée prochainement pour localiser finement les places les moins utilisées. Certes, nous devons réduire le nombre de places de stationnement mais cela se fera de manière raisonnée. Par exemple, il ne sera pas possible de maintenir le parking devant Flandres en l'état car il n'est pas occupé dans sa totalité et il n'est pas qualitatif. L'objectif *in fine* est d'avoir un meilleur équilibre et répartition des modes de déplacements et développer le mode cycle et la marche. Il s'agit également d'une politique défendue par élus mettant l'accent sur la biodiversité et le bien-vivre.

Une habitante explique que les places de stationnement les plus proches des bâtiments sont les plus occupées car les voitures sont vandalisées. Celles sous les arbres sont peu utilisées pour éviter les pigeons. Un autre habitant indique qu'ils sont déficitaires par rapport au nombre de logements puisqu'il n'y a que 900 places de stationnement pour 1200 logements.

- 2. L'immeuble Bourgogne a seulement 16 places de parking pour 150 appartements, contrairement à l'immeuble Flandres qui a une offre de stationnement importante. Les places de stationnement de l'immeuble Bourgogne vont-elles être conservées ?**

Réponse : Nous comprenons que le stationnement est une question importante. Nous avons essayé de faire au mieux pour conserver le stationnement en tenant compte du fait que nous sommes dans un parc. Nous nous interrogeons sur le parking à l'angle de l'immeuble Bourgogne car c'est une des entrées principales du parc. Pourrait-on s'affranchir des 9 places de stationnement actuelles en sachant qu'à proximité se trouve la place de l'Hôtel de Ville qui renferme une offre de stationnement très ample ? Dans tous les cas, nous allons devoir végétaliser, gérer les infiltrations et les eaux de pluie.



3. Des bornes électriques sont-elles prévues pour les places de stationnement ?

Réponse : Oui, nous équiperons des bornes électriques mais nous n'en sommes pas encore à ce stade du projet.

Autres remarques :

- Dans la deuxième esquisse, on voit un espace arboré devant l'immeuble Anjou, où se trouve actuellement un parking. Une habitante se demande où les habitants de l'immeuble iront se garer.
- Une habitante se demande comment les habitants pourront se garer le jeudi matin, jour du marché, avec moins de places de stationnement.
- Certains parkings sont fermés aujourd'hui à cause des personnes qui brûlent des voitures. Il serait important malgré tout de pouvoir accéder à nouveau à tous les parkings. Par exemple, le parking à proximité de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption est fermé, ce qui contraint les personnes venant assister à des cérémonies à l'église à se garer beaucoup plus loin.
- Une habitante demande s'il serait possible de prévoir un espace de stationnement réservé aux habitants.

Nuisances sonores

4. Il y a déjà eu des panneaux de basket dans le parc et on les a enlevés à cause de bruit. Il ne faut pas nous en remettre. Le parcours sportif prévu dans le parc risque de générer du bruit si le sol est en gravillons. Il faudrait mettre un sol qui fait moins de bruit.

Réponse : On a conscience qu'un usage apporte des nuisances mais tout dépend d'où l'on place les équipements. Peut-être que les paniers de basket n'étaient pas au bon endroit. Aujourd'hui, nous n'envisageons pas de supprimer le basket du parc car nous souhaitons conserver une grande diversité d'usages et de sports. Le bruit dépend aussi des choix des matériaux auxquels nous prêterons attention.

5. Est-ce possible de placer les aires de jeux à des extrémités de l'espace Lods ? En effet, les aires de jeux entre deux barres d'immeubles génèrent plus de bruit parce que cela résonne.

Réponse : La position des aires de jeux est effectivement importante pour les nuisances sonores. Dans les deux esquisses, nous avons essayé de placer les jeux et les activités sportives le plus à proximité possible du terrain de sport actuel parce que c'est la zone la plus éloignée des bâtiments. De plus, les équipements sportifs prévus dans les esquisses viennent en complémentarité de ceux qui existent à l'échelle de la ville et des deux cours d'école qui sont déjà éloignées des habitations.



Autres remarques :

- Un habitant s'oppose à la mise en place d'un panier de basket et à la création d'un bar dans le parc à cause des nuisances sonores.
- Une autre habitante s'interroge sur la pertinence d'ouvrir le parc Marcel Lods qui était jusque-là tranquille selon elle.

Sécurité

6. Le parc sera-t-il éclairé la nuit ? Prévoyez-vous un système de vidéosurveillance ?

Réponse : Le site est éclairé la nuit actuellement. Il y a des éléments auxquels nous ne répondons pas dans nos esquisses et pour lesquels nous attendons vos réponses. L'éclairage en fait partie, en sachant que nous devons parvenir à associer sécurité et biodiversité car le parc Marcel Lods est un poumon vert de la ville. Nous échangeons déjà sur la sécurité du parc avec les équipes municipales et les services techniques. Nous tenterons de fortement contraindre chaque entrée du parc.

D'autres habitants ont soulevé la question de la sécurité du parc, notamment aux entrées et sorties de celui-ci. Un habitant pense que l'ouverture de l'espace Marcel Lods risque « d'attirer des voyous et des dealers alors que les agressions sont déjà régulières ». Un autre habitant précise que la police a dû intervenir devant l'immeuble Gascogne pour assurer leur sécurité.

Nature

7. Des arbres seront-ils coupés dans les deux esquisses présentées ?

Réponse : Le parc a un patrimoine arboré de 400 arbres environ. Un diagnostic arboré a été réalisé et sera complété. Il y aura un peu d'élagage et de l'abattage. Il faudra aménager un patrimoine arboré complémentaire. Nous veillerons à diversifier les végétaux ainsi que les strates et les hauteurs des arbres. Nous veillerons également à la diversification des essences et au renouvellement du patrimoine actuel.

8. Il faudra faire attention à la hauteur des arbres parce qu'on ne veut pas se retrouver avec des balcons totalement à l'ombre.

Réponse : Certains arbres seront abattus et seront réimplantés. Nous resterons sur des gabarits semblables voire plus petits. Nous garderons également une échelle cohérente, c'est-à-dire des arbres ni trop bas ni trop hauts. Ce sujet pourra être abordé lors d'ateliers.

9. Dans les deux esquisses, vous proposez un parc ornemental à la manière de ce qui se fait depuis toujours. Cela ne correspond pas à la démarche actuelle de rendre la ville autosuffisante d'un point de



vue alimentaire. Par exemple, vous ne prévoyez pas d'installation de jeunes qui pourraient faire du maraichage ou de l'arboriculture.

Réponse : Dans la première esquisse, nous avons voulu vous proposer un aspect vivrier, en prévoyant une champignonnière, un verger et une vigne et quelques parcelles de jardinage. Toutefois, la surface du parc reste limitée pour alimenter la ville. Nous privilégions plutôt une approche sociale, de sensibilisation et de rencontre. Si cette demande est largement partagée, les esquisses peuvent le développer plus amplement mais cela nécessite une action de toutes et tous ou d'une viabilité économique qui est peu probable ici et avec les surfaces disponibles.

10. Qui s'occupera du projet de verger et de vigne ? Les enfants des écoles ?

Réponse : Là encore, nous vous retournons la question. Pensez-vous que le projet fonctionnera ? Une association va-t-elle s'en emparer ? Les élèves des écoles pourraient-ils être impliqués ?

Autres remarques :

- Une habitante pense qu'il faudrait végétaliser le couloir du métro s'il fait partie de l'espace Marcel Lods.
- Une habitante pense qu'il ne faut pas de milieu humide dans le parc car cela attire les moustiques et c'est dangereux pour les enfants.

Circulations et cheminements

11. Quel revêtement de sol prévoyez-vous pour les cheminements ?

Réponse : Nous n'avons pas encore de réponse définitive à cette question. Nous privilégierons des revêtements de surface qui permettent de déambuler et de circuler. Nous prendrons aussi en compte la problématique environnementale en choisissant des matériaux les plus perméables possible et des matériaux plutôt clairs que foncés. Par ailleurs, tous les cheminements n'auront pas le même revêtement en fonction de leur fonction. Par exemple, les allées les moins importantes pourront s'apparenter simplement à des bandes tondues. Enfin, nous intégrerons la question de l'accessibilité PMR et pour les personnes en poussette.

12. Le parc Marcel Lods sert de passage pour circuler à vélo dans la ville, notamment avec les enfants en toute sécurité. Comment pourrait-on relier l'espace Marcel Lods au reste de la ville à vélo ?

Réponse : Le périmètre autour du parc est quadrillé par du cycle. Il y a un projet d'aménagement de pistes cyclables dans les rues Raspail et de Paris. Nous veillerons à avoir une bonne répartition des usages pour concilier tous les modes de déplacement.



13. Pouvez-vous réexpliquer la notion de parvis ?

Réponse : Le parvis est un seuil, une porte d'entrée vers le parc. C'est ce qui vous donne envie d'entrer ou pas dans le parc. Nous traiterons les parvis en associant minéral pour déambuler et végétal pour donner envie de rentrer, pour faire comprendre qu'il y a un parc derrière. Ces parvis concentrent beaucoup de flux, nous pourrions donc y ajouter du mobilier pour donner envie de s'arrêter, comme si c'étaient des placettes. Le mobilier sera aussi défensif pour permettre de gérer, contraindre les accès.

14. L'espace Lods a été construit sur le centre-ville d'avant-guerre. Il convient de mettre en lumière cette dimension historique, notamment par la signalétique. La grande pelouse au pied de l'immeuble Touraine correspond à la place de l'ancienne mairie. La rue de la République traversait tout l'espace Lods à l'époque. Pourrait-on intégrer cette dimension historique pour se souvenir ? Nous pourrions nommer des allées pour la mémoire, par exemple la place de l'ancienne mairie, l'ancienne rue de la république, etc.

Réponse : Nous avons en effet pensé à plusieurs focales pour se promener dans le parc. Un parcours historique permettrait de mettre en valeur la richesse historique du parc. Un parcours artistique permettrait de découvrir des œuvres d'art dans le parc. Cela pourrait inclure ou non des œuvres pérennes ou de Vivacité.

Un autre habitant considère qu'il serait pertinent de mettre Vivacité à contribution pour certains éléments décoratifs.

15. Prévoyez-vous de vous appuyer sur ces chemins de désir dans l'aménagement des cheminements ?

Réponse : Nous avons recensé assez peu de chemins de désir mais au moins 2 à 3 seront réintégrés dans le tracé des futures allées. Si des chemins vous semblent importants, merci de nous les signaler lors des prochaines rencontres.

Autres remarques :

- Un habitant rappelle que le parc Marcel Lods est traversé par des personnes à pied, à vélo, avec des valises, par des personnes PMR, etc. Les allées de passage devront ainsi être aménagées de manière adaptée (pas en gravier par exemple). Aujourd'hui, il y a des chemins dans la pelouse qui ne sont pas utilisables.
- Une habitante propose de mettre en place une signalétique dans le parc pour permettre aux usagers de mieux s'orienter.



Equipements et mobilier

16. Y aura-t-il un espace canin dans le parc ?

Réponse : Actuellement, il y a un canisite dans le parc. Pour l'avenir, nous pouvons nous demander collectivement s'il revient aux services techniques de ramasser les déjections canines mais il est certes important d'intégrer les chiens dans l'aménagement de la ville. En tant que paysagistes, nous avons déjà proposé des zones pour les chiens dans deux des parcs que nous avons aménagés sur la Métropole Rouen Normandie.

17. Prévoyez-vous un kiosque dans le parc pour s'abriter et faire des activités ?

Réponse : Merci de votre proposition. Des kiosques pourraient être aménagés. Il y a déjà un préau actuellement. Initialement, dans le plan historique de Marcel Lods, il y avait trois préaux. Nous nous interrogeons sur l'avenir des transformateurs qui pourraient être étendus afin d'avoir des abris intermédiaires.

18. Le mobilier sera-t-il en bois ou en métal ? Qu'est-ce qui est préférable lorsqu'il fait chaud ?

Réponse : Les deux esquisses font des propositions contrastées à ce sujet, le bois se veut plus confortable lorsqu'il fait froid ou chaud, mais moins accueillant après la pluie. Il est potentiellement un peu moins durable mais plus facilement réparable que le métal. Le bois apporte une ambiance plus de parc naturel. Le métal, chaud l'été et froid l'hiver et plus durable et permet potentiellement plus de jeux avec les couleurs. Le béton peut aussi être une proposition qui fait écho au mobilier historique de Lods (il reste 4 bancs vers l'aire de jeux).

Animation du parc

19. Le parc manque de vie le soir. Serait-il possible de prévoir un bar ou un lieu d'animation temporaire ?

Réponse : Nous aimerions que le parc vive toute la journée et toute l'année. Dans nos esquisses, le transformateur devant l'école Renan-Michelet devient une guinguette, un café ou un kiosque. Nous nous demandons si cet espace doit être ouvert toute l'année ou uniquement à certains moments spécifiques. Nous avons toutefois conscience des nuisances que cet espace pourrait engendrer.

20. Pensez-vous développer ou modifier la salle Lods ?

Réponse : La salle a été réhabilitée par la commune depuis peu et est bien utilisée. Il n'est pas prévu de la développer ou la modifier. Nous pouvons néanmoins réfléchir à ouvrir d'autres salles de ce type.



Autres remarques :

- Un habitant pense que des food trucks pourraient constituer un bon compromis pour animer le parc car ils sont ouverts à des horaires limités et pas toute l'année.
- Une habitante souligne que le parc est avant tout un espace vert et non un parc de divertissement.

Les écoles

21. Dans les deux esquisses, les cours d'école voient leur surface diminuer. Quelle surface cela représente-t-il ?

Réponse : Nous n'avons pas défini les surfaces de manière exacte mais nous respecterons la réglementation en vigueur. Nous sommes en contact avec le service technique de la ville en charge de cette question. Nous sommes malgré tout confrontés à un dilemme : plus on ouvre le parc Marcel Lods, mieux c'est mais cela implique d'empiéter sur les cours d'école. Dans tous les cas, les cours d'école resteront ouvertes comme le veut la politique de la ville.

22. Pourrait-on prévoir des espaces privatisés (délimités par des barrières par exemple) par les écoles dans le parc pour les besoins des professeurs ?

Réponse : Nous ne l'avons pas envisagé pour le moment mais votre avis nous éclaire. Nous en discuterons avec les élus et les services techniques de la Ville.

Entretien du parc

23. Comment envisagez-vous d'assurer l'entretien et la gestion du parc ?

Réponse : Il est vrai que les derniers aménagements du parc remontent à quelques années. Le site manque un peu d'entretien mais nous pouvons remercier les services techniques qui s'occupent de l'entretien du parc. Comme partout, il y aura certainement des dégradations contre lesquelles nous tenterons de lutter. Nous sommes néanmoins convaincus que le beau appelle le beau et le respect appelle le respect. Le parc sera géré en gestion différenciée avec des interventions et un entretien variable selon les usages. Cette gestion différenciée s'applique sur toute la ville, elle permet des gains économiques et a de véritables atouts pour la biodiversité.

24. Vous parlez de l'expérience que vous avez eu dans d'autres parcs et d'autres villes. Comment envisagez-vous d'assurer l'amélioration continue du parc afin qu'il soit toujours utilisé et



RESPUBLICA



intégré ? Envisagez-vous d'échanger avec les habitants et si oui, comment ?

Réponse : Votre question est importante car l'amélioration continue des espaces publics n'est pas toujours prévue dans le code de marchés publics. Les concertations post-projet sont importantes pour faire le point avec vous ainsi qu'avec les services techniques de ce que nous avons réussi et pas réussi. Nous retournons donc la question à vos élus afin qu'ils la prennent en compte.

Synthèse des avis des participants sur l'espace Marcel Lods

Pendant la réunion publique, les participants ont rempli un formulaire sur l'espace Marcel Lods. Le formulaire a recueilli 78 réponses.

1. Quels sont, selon vous, les 3 qualités que devrait présenter l'espace Marcel Lods à l'avenir ?

76 réponses

Le nuage de mots ci-dessous a été constitué à partir des réponses des participants à la question. Plus la taille d'un mot est importante, plus son occurrence est importante.



Les mots qui ont été le plus répétés par les répondants sont « **sécurité** » (20 fois), « **propreté** » (15 fois), « **jeux** » (10 fois). Ensuite, ont été répétés entre 8 et 6 fois les mots « **éclairage** », « **arbres** », « **calme** », « **convivialité** », « **sport** », « **fleurs** », « **nature** » et « **verdure** ».

Nous pouvons en déduire qu'il est primordial pour les répondants d'avoir **un parc sécurisé** – cela peut passer par de « l'éclairage » ou des « caméras » – **et propre**. La **nature/verdure**, dont on retrouve le champ lexical dans les

réponses, est également une qualité essentielle pour les répondants. Pour plusieurs répondants, il est important que le parc propose **des activités** – « aire de jeux pour les enfants », « sports », « kiosque » de musique ou de lecture, « animations », « loisirs » – et soit **convivial** pour toutes les générations. Cependant, le caractère **calme** (« repos », « bancs », « détente », « quiétude », « paisible », « silence ») du parc est aussi capital pour plusieurs répondants.

Enfin, de manière moins marquée, la question des **cheminements** apparaît dans les réponses. Les participants aimeraient qu'ils soient praticables par tout le monde (les piétons, les cyclistes, les personnes à mobilité réduite dont celles en fauteuil roulant, les personnes avec poussette, etc.).

2. Qu'est-ce qui est important, pour vous, dans la rénovation de l'espace Marcel Lods ?

72 réponses

Espaces verts et biodiversité

Les participants insistent pour préserver et améliorer les espaces verts du parc Marcel Lods. Cela suppose d'entretenir les espaces verts (entretenir et tondre régulièrement les pelouses, tailler les haies), conserver les arbres existants, en planter davantage et planter une variété diversifiée de fleurs (« sauges, agapanthes, roses trémières, lilas, » etc.). Trois personnes soulignent l'importance de prendre en compte la question du réchauffement climatique.

Deux personnes proposent de « faire participer à des activités de jardinage » et de créer « un espace avec des ruches (abeilles) visibles à travers une vitre ».

Cheminements

Le sujet des cheminements revient de manière récurrente dans les réponses. Il s'agit de les rénover pour les rendre praticables par tous (piétons, fauteuils roulants, poussettes). Cela implique de choisir des revêtements de sol adaptés (du goudron par exemple, et non des gravillons). L'accessibilité des chemins semble ainsi être primordiale pour les participants.

Sécurité

La sécurité de l'espace Marcel Lods est une forte demande des répondants. Cela implique de renforcer la surveillance (caméras, présence policière), d'améliorer l'éclairage public et de sécuriser les aires de jeux et les espaces fréquentés par les enfants.



Calme

La question de la tranquillité du parc apparaît prioritaire pour les répondants. Ceux-ci souhaiteraient limiter les nuisances sonores, notamment les moteurs et la musique tard le soir, et éloigner les activités bruyantes des habitations, comme les paniers de basket ou les jeux d'enfants. Par ailleurs, des participants demandent d'installer des bancs, notamment afin que les personnes âgées puissent se reposer.

Stationnement

Quelques répondants ont évoqué le sujet du stationnement. Leurs demandes sont les suivantes :

- Conserver les parkings existants, notamment pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite
- Créer des "dépose-minute" et des places handicapées pour faciliter l'accès
- Végétaliser les zones de stationnement et éviter la suppression des places.

Une personne mentionne un problème de stationnement pour les habitants de l'immeuble Bourgogne. En l'absence de parking au Bourgogne, les habitants stationnent sur le parking de l'immeuble Champagne. Un autre problème est mentionné concernant les camions d'entreprises qui se garent sur les places de parking de l'espace Lods, empiétant ainsi sur le trottoir. Le répondant aimerait que le règlement de la ville interdise aux camions de société de se garer sur les places de parking.

Activités

Plusieurs répondants souhaiteraient des espaces adaptés pour les loisirs :

- Créer des aires de jeux pour enfants
- Permettre des activités intergénérationnelles pour favoriser le vivre-ensemble.
- Préserver certaines infrastructures sportives, comme les terrains de foot, tout en contrôlant les nuisances associées.

Propreté

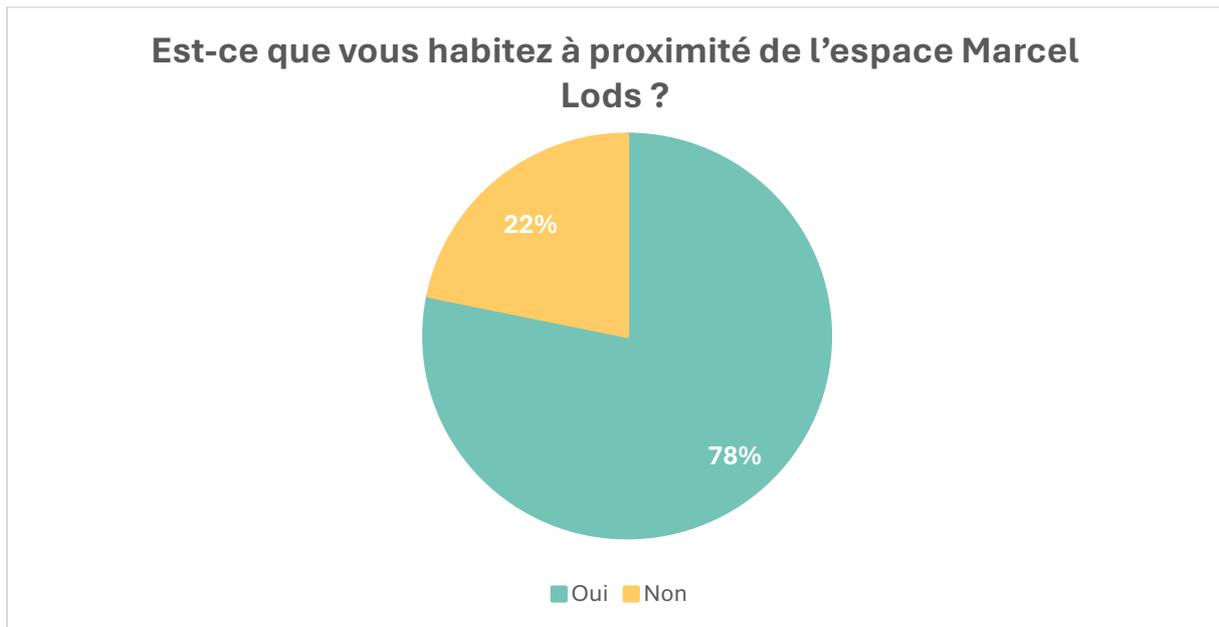
Le maintien de la propreté du parc Marcel Lods est une demande de quelques répondants. Une personne demande d'avoir « *des poubelles esthétiques au pied des immeubles* » et une autre personne demande de régler le problème « *d'encombrants et décharges sauvages* ».

Espaces pour chiens

Quelques répondants demandent d'aménager des espaces pour chiens dans le parc.

3. Est-ce que vous habitez à proximité de l'espace Marcel Lods ?

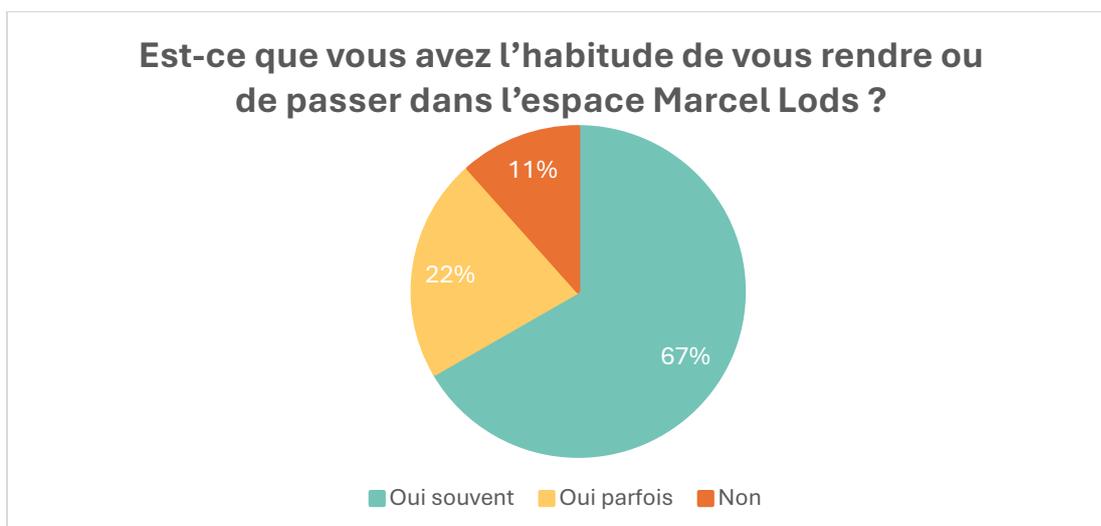
78 réponses



La majorité des répondants (78%) habite à proximité de l'espace Marcel Lods.

4. Est-ce que vous avez l'habitude de vous rendre ou de passer dans l'espace Marcel Lods ?

78 réponses



La majorité des répondants (67%) a souvent l'habitude de se rendre ou de passer dans l'espace Marcel Lods.